



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°1130) DE MISE A  
DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ A  
L'ASSOCIATION « RAINBOW SYMPHONY  
ORCHESTRA », A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-373  
EN DATE DU 06 NOVEMBRE 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Rainbow Symphony Orchestra » représentée par son président Monsieur Vladimir SPACH, domiciliée 63 rue Beaubourg 75003 Paris, d'organiser une répétition dans la salle Berlioz, le 22 novembre 2025 de 10h00 à 13h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Rainbow Symphony Orchestra » représentée par son président Monsieur Vladimir SPACH, domiciliée 63 rue Beaubourg 75003 Paris, une convention de location de salles, pour un montant de 84 € T.T.C (quatre-vingt-quatre euros), afin d'organiser une répétition dans la salle Berlioz, le 22 novembre 2025 de 10h00 à 13h00.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**